

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 07 DÉCEMBRE 2017

Présents : Mesdames Annick DECAMP (jusque 19h00), Khristine FOYART, Sophie MERCIER (jusque 19h00), Françoise MORIN, Marianne PARIGOT et Corinne TROUVAIN, Messieurs Patrick ALLARD, Alain CARRIÈRE, Patrice CARVALHO, Didier BÉRANGER, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Olivier FERREIRA, Dominique FONTAINE, Daniel GAGE, Jean-Noël GUESNIER (jusque 19h00), Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEBOEUF, Philippe LECOT, Florent MAZIÈRES.

Absents représentés : Messieurs Marcel DAUSQUE par Monsieur BÉRANGER, Michel DUPONT par Monsieur LECOT, Dominique FERRY par Monsieur GAGE, Gérard WARIN par Madame MORIN.

Absents excusés : Messieurs Philippe BARBILLON, Alain DENNEL, Daniel FORGET, Jean-Claude GRANIER, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Jackie TASSIN.

Intervenant : Monsieur LAHOUCHE Directeur de la Gestion du réseau SICAE OISE.

Techniciens : Madame DERMONT Eulalie, Monsieur ONIMUS Patrick.

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

1. Approbation du compte rendu de la séance du 05 octobre 2017

Le compte rendu de la séance du 05 octobre 2017 n'appelle aucune observation et il est approuvé à l'unanimité.

2. Délégation du Président pour les dossiers de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise

Vu la délibération n°2017/03 du 19 janvier 2017 autorisant le Président à demander à l'État ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions dans le cadre des compétences exercées par le SEZEO,

Monsieur le Président explique que le SEZEO devient l'interlocuteur privilégié du Département pour les dossiers concernant les réseaux d'éclairage public, de télécommunication et de basse tension, il demande aux membres du Comité Syndical l'autorisation de solliciter le Département de l'Oise, pour le compte des Communes, l'attribution de subventions pour les travaux sur les réseaux d'éclairage public, de télécommunication et de basse tension et d'être autorisé à signer toutes pièces y afférentes.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

3. Convention de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique avec la SER des cantons de Lassigny et limitrophes.

Monsieur le Président expose que le SEZEO, en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie, négocie et conclut les contrats de concession.

Aujourd'hui, 3 conventions sont applicables pour les 47 communes adhérentes desservies par la SER, héritées des syndicats primaires Force 8, SIER et SIVOM de Lassigny.

Le travail engagé par le syndicat Force Énergies a permis d'établir en 2017 un projet de convention de concession harmonisé avec celui conclu avec SICAE OISE :

- Pour une durée de 30 ans,
- Avec une redevance de fonctionnement R1 :
 - augmentée de 10 000 € en 2018 pour l'installation du SEZEO,
 - majorée pendant toute la durée du contrat,
- Une redevance d'investissement R2 stabilisée par l'introduction d'un terme fixe annuel de 40 000 €,
- 50 000 € par an pour l'aménagement esthétique des réseaux pour une durée de 5 ans.

Monsieur le Président demande l'autorisation de signer la convention correspondante et ses annexes ainsi que toutes pièces y afférentes.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

4. Participation du SEZEO aux travaux réalisés par les communes urbaines (+ 2 000 habitants)

Monsieur le Président présente les 14 communes classées comme urbaines, au sens des critères d'éligibilité aux aides à l'électrification rurale.

Le Président propose au Comité Syndical d'augmenter la participation du SEZEO aux communes urbaines en cas d'enfouissement, initialement fixée à 10 %, proposée à 30 % du coût total HT des travaux afférents au réseau basse tension à partir de 2018.

Les opérations déjà engagées mais qui feront l'objet d'un mandatement en 2018 pourront également bénéficier de ce taux de 30 %.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

5. Reversement de charge du budget annexe au budget général

Monsieur le Président propose de fixer à 18 % du montant réaliser au chapitre budgétaire 012 « Charges de personnel et assimilé » du budget général, le taux de reversement de charge par le budget annexe.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

6. Marché public pour le déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques

Les travaux de déploiement (fourniture, pose et raccordement) d'un maximum de 25 Bornes de Recharge pour Véhicules Électriques sont estimés à 450 000 € HT et feront l'objet d'un marché public de travaux à procédure adaptée (MAPA),

Monsieur le Président demande aux membres l'autorisation d'engager la procédure d'appel d'offres et l'autorisation de signer le marché à venir ainsi que toute pièces y afférentes dans la limite de 450 000 € HT.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

7. Convention de mandat avec la commune de Bargny

Le Président demande l'autorisation de signer la convention de mandat suivante :

Renforcement aérien du réseau BT et remplacement des lanternes EP rue de Saint Vaast :

Montant total HT des travaux (tous réseaux) : 51 906,00 €

Participation SEZEO BT (100 %) : 49 710,00 €

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

8. Décision modificative n°4-2017

Monsieur le Président présente la DM n°4-2017:

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21534-816 : Réseaux d'électrification	0.00 €	8 171.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2762-1720-816 : BARGNY	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-2315-1720-816 : BARGNY	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
R-2762-816 : Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 171.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	18 171.00 €	0.00 €	18 171.00 €
D-2315-1720-816 : BARGNY	0.00 €	65 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-816 : Installations, matériel et outillage techniques	63 171.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	63 171.00 €	65 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2762-816 : Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	0.00 €	8 171.00 €	0.00 €	0.00 €
R-2762-1720-816 : BARGNY	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
TOTAL 27 : Autres immobilisations financières	0.00 €	8 171.00 €	0.00 €	10 000.00 €
D-45811517-1517-816 : LEVIGNEN	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €

TOTAL D 45811517 : LÉVIGNEN : P1	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-45811601-1601-816 : LEVIGNEN-P2	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 45811601 : LÉVIGNEN : P2	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-45811623-816 : MONTMACQ	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 45811623 : MONTMACQ	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-45811720-816 : BARGNY	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 45811720 : BARGNY	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-45821623-816 : MONTMACQ	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
TOTAL R 45821623 : MONTMACQ	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
R-45821720-816 : BARGNY	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €
TOTAL R 45821720 : BARGNY	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €
Total INVESTISSEMENT	68 171.00 €	101 342.00 €	0.00 €	33 171.00 €
Total Général		33 171.00 €		33 171.00 €

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

9. Mise à disposition des ouvrages auprès de la commune de GUIVRY

Monsieur le Président explique qu'au vu de l'arrêté interpréfectoral du 23 octobre 2017 qui autorise le retrait de la commune de Guivry à compter du 1^{er} janvier 2018, il convient de remettre à disposition de la commune les ouvrages BT.

Le président demande l'autorisation de signer le procès-verbal correspondant.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

10. Avis sur le projet de révision du S3REnR (cf annexe)

RTE (réseau de transport d'Électricité) a notifié par lettre recommandée datée du 21 novembre 2017 son projet de révision des Schéma régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables.

Le Président annonce que le SEZEO dispose d'un délai d'un mois pour faire parvenir son avis sur ce point.

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
3	8	6

AVIS DÉFAVORABLE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h00.

Le Président,
Olivier FERREIRA

